

Famars au fil des jours

N°1345 FEVRIER 2021



LE MOT DU MAIRE

Recours contre le permis de construire de la SIGH : la commune gagne au Tribunal Administratif

Un permis de construire a été accordé en novembre 2017 à la SIGH, pour la construction de 20 logements locatifs sociaux au 150 rue Roger Salengro. Un permis modificatif a également été accordé en 2019, pour apporter des modifications mineures au projet (ajout d'un logement par réorganisation du bâtiment...). **Des recours ont été déposés contre ces permis, par un riverain, et par l'association « Tous en Place »,** présidée par Patrick Descamps. Le Tribunal Administratif de Lille vient de rendre sa décision contre les recours déposés par « Tous en Place » (le riverain avait retiré ses recours avant l'audience). **Sans surprise, le Tribunal Administratif donne raison à la commune, en rejetant un à un les arguments invoqués par l'association.** Trois ans de procédure, et des frais d'avocat, qui ne seront pas intégralement compensés par l'association, condamnée à verser 1 500 euros à la commune et à la SIGH. L'association dispose de deux mois pour faire appel de cette décision. Un appel coûterait encore de l'argent à la commune, et ne servirait qu'à faire perdre du temps supplémentaire au projet, aussi j'espère que l'association aura le discernement d'en rester là.

Vacances de février : un centre de loisirs « sous réserve »

Dans l'incertitude des décisions de l'Etat sur un éventuel confinement, un centre de loisirs a été prévu à la demi-journée, pendant les vacances de février. Celui-ci est susceptible d'être annulé selon l'évolution des décisions gouvernementales. Les activités prévues respecteront bien entendu la réglementation et les règles de distanciation sociale.

Protocole sanitaire renforcé dans les écoles

Un nouveau protocole sanitaire est paru pour les écoles. Parmi les mesures à retenir, les élèves à partir du CP doivent obligatoirement porter un masque chirurgical jetable ou « un masque grand public de catégorie 1 », c'est-à-dire un masque en tissu homologué, produit industriellement. **Les masques « fait maison » ne sont donc plus autorisés dans les écoles,** ni pour les centres de loisirs. Les conditions de fermeture des classes sont également revues. Je rappelle qu'en cas de malade ou de symptômes du COVID dans votre foyer, vous ne devez pas mettre vos enfants à l'école, et prévenir immédiatement l'équipe enseignante.



La Rhonelle en crue le mercredi 3 février 2021.

A l'occasion des fortes pluies de ces derniers jours, la zone d'expansion des crues a été inondée pour protéger les villes en aval.

Photo de Monsieur et Madame Lemay

COMMUNICATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE

Un projet autour du développement durable a été établi pour 3 ans par l'équipe enseignante de Famars.

Cette année, nous avons axé les apprentissages des élèves autour de l'importance de la biodiversité avec la remise en état du jardin de l'école, la création d'objets techniques autour du jardin et de totems à insectes. Un totem a déjà été installé dans la cour du cycle 1 et 3. Afin d'en créer un deuxième dans la cour du cycle 2, nous avons donc besoin de caisses de vin en bois afin de créer des niches. Nous lançons donc un appel auprès des Sarrasins !

Merci de déposer vos caisses en bois aux heures d'ouvertures de l'école : 8h20 -11h20-13h20-16h20

ACCUEIL DE LOISIRS DE FAMARS

VACANCES D'HIVER



Du lundi 22 au vendredi 26 février et

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 mars 2021

de 13h30 à 17h30

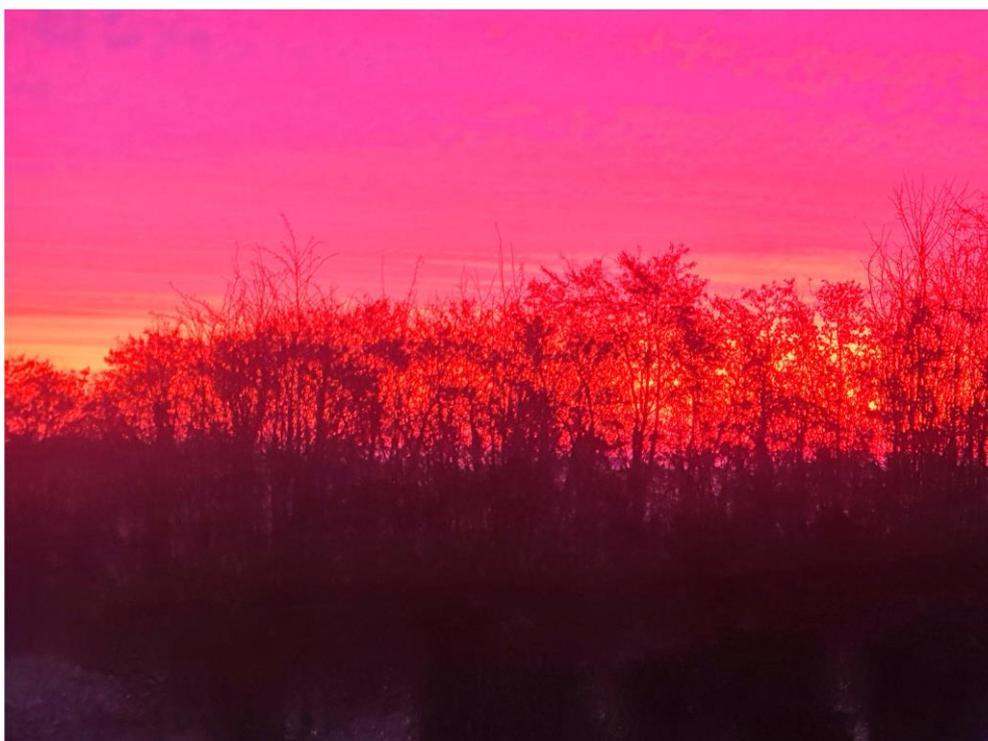
à la Maison des Jeunes pour les 6-9 ans

à la salle des sports pour les 10-17 ans.

Renseignements et inscriptions du lundi 8 au vendredi 12 février 2021

par téléphone au 06 72 18 65 88 ou par mail à fdujardin@famars.fr

Pour toutes inscriptions, un dossier est à retirer en mairie ou à télécharger sur www.famars.fr
et à remettre à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie.



A gauche, photo de Mélissa Godbille : coucher de soleil depuis sa fenêtre d'appartement, rue d'Artres.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque reste ouverte les mercredis et samedis de 14h à 16h. Livraison possible pour les personnes à mobilité réduite

Retrouvez les nouveautés de début d'année sur le blog : <http://famarsbiblio.canalblog.com/>

En cas de confinement remise en place de prêts sur rendez-vous, au : 06 23 38 53 35 ou 06 80 08 93 05.

“ Une bonne raison d'aimer la lecture “ : Parce qu'on n'a jamais vu un livre tomber en panne de batterie. “

LES ASSISTANTES SOCIALES

Pour joindre l'UTPAS : 03 59 73 26 00



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES NOUVEAUX FORMULAIRES

Durant la période des vacances, ne laissez pas vos habitations sans surveillance. Signalez votre absence auprès de la Police Municipale en utilisant le formulaire, disponible en mairie et sur www.famars.fr

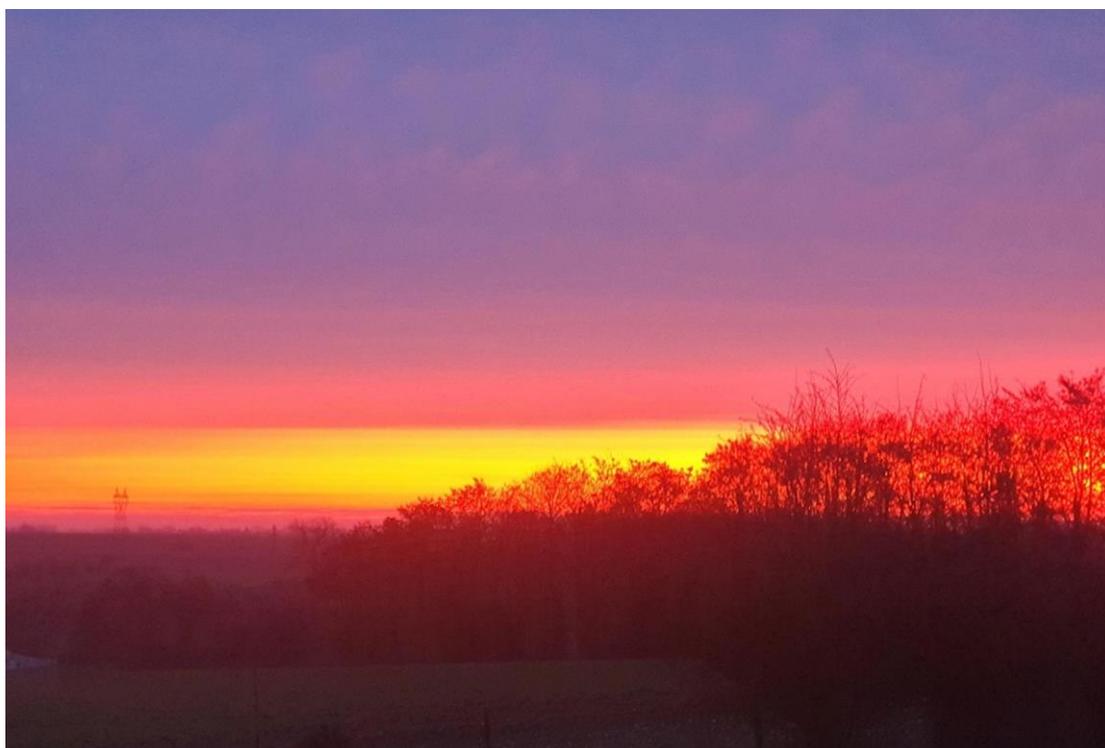
La gendarmerie sera avertie par nos soins de votre absence, et portera une attention particulière à votre habitation durant les patrouilles. N'oubliez pas de prévenir la police municipale si des véhicules doivent occuper le domaine public de manière prolongée. Bonnes vacances et sovez prudents sur la route.

PARCIPICATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS

A droite : photo de la famille Payen, arc en ciel rue de la Tranquillité, le 15 novembre 2020

Ci-dessous et en page de gauche : photos d'Aline Charlet, lever de soleil sur la vallée de la Rhonelle, depuis la rue des Aubépines, le 16 janvier à 8h25

Transmettez nous vos contributions
par mail à l'adresse :
mairie@famars.fr



LA VIE ASSOCIATIVE

LE FC FAMARS

Chère Sarrasine, Cher Sarrasin, Chers sponsors,

Par le biais de ce message, nous vous adressons nos plus sincères remerciements quant à votre participation lors de notre traditionnelle vente de nos calendriers. Sachez que ce revenu nous apparait essentiel. Il nous permet de continuer de nous développer sur notre territoire mais surtout d'accueillir dans les meilleures dispositions possibles vos enfants.

J'en profite également pour remercier la commune, nos éducateurs ainsi que nos licenciés et leurs familles qui depuis quelques semaines ne cessent de s'adapter pour pouvoir continuer partiellement notre activité pour le plus grand bonheur de tous et dans le respect le plus total de notre protocole sanitaire. Nous vous en remercions tous.

Le Comité du FC FAMARS



Photo : entraînement des gardiens avec Christian Wuilmot.

ANCIENS COMBATTANTS DE FAMARS

Vu le contexte actuel, le Président et le Comité des Anciens Combattants a décidé que l'assemblée générale et le repas de février n'auront pas lieu à cause de la COVID 19. Le trésorier Monsieur Pamart passera chez les adhérents pour leur remettre le petit présent. J'ai décidé que cette année 2021 les cotisations sont annulées. Prenez soin de vous en respectant les gestes barrières.

Je vous souhaite une excellente année 2021 en espérant qu'elle sera meilleure que celle que nous venons de vivre. Bonne année à toutes et à tous.

Le Président, Monsieur Philippe.

CSL SECTION RANDONNEES

Les randonnées se feront selon les préconisations de la FFRP: Masque lors des rassemblements ; randonnée par groupe de 6 espacés de quelques mètres. Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61

Date	Lieu de départ	Circuit	Distance
Mardi 09/02		Fontaine Bouillon – Le Coucou – Etoile de Cernay	8,3 / 6,2 km
Mardi 16/02	Eglise de Gommegnies	Circuit de la Licorne	9,1 / 6,7 km
Mardi 09/03	Parking de la mairie d'Englefontaine	Circuit de St Georges	10 / 7 km